

Fin de la panne HELIOS : reprise sous haute tension



Information nationale CFTC DGFIP :

Après dix jours d'une indisponibilité HELIOS totale pour 49% des postes et partielle pour les autres, la reprise se présente mal.

Une inquiétude majeure : la RGP.

A vos côtés depuis le début de cette crise, nous avons exigé au CSAR du lundi 16 février des consignes écrites en matière de RGP pour ne pas faire porter de responsabilité aux agents ou aux directions locales. Nous avons eu la satisfaction de voir la parution d'une note ministérielle signée par Amélie De Montchalin jeudi 19 février à 14h. Cette note prévoit qu'une large part des dépenses du mois de janvier et jusqu'au 28 février puisse bénéficier d'un visa allégé, dérogatoire aux règles prévues aux articles 19 et 20 de GBCP. Pour ces dépenses prioritaires

(rémunérations au sens large et celles arrêtées entre l'ordonnateur et le comptable), **les agents sont assurés d'une non-responsabilité devant le juge financier et donc d'une levée de RGP.**

Seul problème : Cette note ne redescend pas. Cet exceptionnel parapluie permettrait pourtant aux collègues de travailler sereinement, de sécuriser leur travail et de limiter l'impact en termes de délai de paiement de cette crise.

C'est pourquoi, en toute transparence, nous demandons sa transmission à tous les agents du SPL et ce, sans délai.

Une reprise chaotique !

A nouveau des indisponibilités sont à déplorer au niveau du guichet Helios sur les tiers de transmission. Les flux n'arrivent plus. Les salaires doivent être virés lundi 23 février et la communication entre ordonnateurs et comptables est à nouveau très limitée.

Nous avons pourtant fortement dénoncé la communication perfectible notamment celle faite aux collectivités qui a pu être ambiguë ou contradictoire.

L'administration doit arrêter de penser que les ordonnateurs maîtrisent le langage technique Helios. Sa communication doit être claire et sans interprétation possible.

Le temps de travail des agents : un souci constant

Nous sommes aussi intervenus sur le temps de travail. Nous avons également demandé en CSAR la rémunération des heures supplémentaires :

pour les collègues informaticiens, pour les agents des SGC, trésoreries et paieries mobilisés depuis le début de la crise.

Si la Directrice générale a affirmé qu'« il n'y avait pas de tabou », nous attendons toujours des réponses concrètes.

Lors du GT SPL du 19 février, les bureaux réglementaires ont botté en touche y compris sur un déplafonnement des récupérations horaires en renvoyant la responsabilité aux directions locales.

Nous demandons des consignes claires et nationales pour empêcher une application à géographie variable d'une mesure très attendue par nos collègues.

Information au niveau local :

Vous nous avez sollicité dans le cadre de la panne « hélios », nous sommes intervenus en faisant remonter les informations au niveau national et avons répondu aussi à vos interrogations notamment ds le cadre des attributions de travail flexible.

Actuellement, si vous rencontrez d'autres difficultés relatif à la panne d'hélios, n'hésitez pas à revenir vers nous, nous saurons contacter les bonnes personnes.

Sur un plan factuel :

Lors du CSAR du 16/02/2026, l'ensemble des organisations syndicales ont demandé la levée de RGP.